

À PROXIMITÉ



LE LAC DU VAL D'AURON

La pêche, l'aviron et le canoë-kayak y sont pratiqués toute l'année. Une plage permet la baignade et barbecue l'été.

Vous pourrez emprunter la rocade verte et partir à la découverte du canal de Berry depuis l'écluse de l'Étourneau.

Infos: ville-bourges.fr



LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE DE BOURGES

Admirez depuis le sommet de cette Cathédrale, classée patrimoine mondial de l'UNESCO, l'empreinte

médiévale de la cité ainsi que les 135 hectares des Marais de Bourges.

Infos: bourgesberrytourisme.com



L'ABBATIALE SAINT-MARTIN À PLAIMPIED-GIVAUDINS

Fondée par l'archevêque de Bourges (Richard II), elle fut commencée à la fin du XI^e siècle

(1080), mais terminée seulement cent ans plus tard. Dédicée à Saint-Martin, elle s'affirme comme l'un des édifices les plus représentatifs de l'art roman.

Infos: plaimpied-givaudins.fr/Abbatiale-Saint-Martin

CARTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CHER



5 Le Marais boisé du Val d'Auron

Lac d'Auron (ancienne plage au sud du site)
18340 Plaimpied-Givaudins

Latitude: 47,042253 • Longitude: 2,404246

Découvrez les 24 sites

Espaces naturels sensibles du Cher sur departement18.fr

LE MARAIS BOISÉ DU VAL D'AURON



BOURGES ET
PLAIMPIED-GIVAUDINS

Venez, vous verrez...

Balades, animations et visites guidées



Conception: para Communication Cd 18 -
Crédit photo: Nature 18 - Cd 18 - P. Régier - ADOT - Mikalé Thévenin
Imprimerie Cd 18 - CO n° 002715-1 - mars 2022

C'EST QUOI UN ENS ?



Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site naturel remarquable reconnu pour ses caractéristiques écologiques et paysagères. 24 ENS sont aujourd'hui labellisés dans le département du Cher. Ils abritent une faune et une flore d'exception. Ces sites appartiennent à des propriétaires publics ou privés. Ils sont gérés par divers acteurs qui veillent à les préserver et les valoriser auprès du public. Ces acteurs sont fédérés autour d'un schéma départemental pour proposer des actions cohérentes et adaptées.

La volonté du Département est :

- de rendre accessibles et vivants ces écrins de nature ;
- de leur donner une réalité dans leur territoire ;
- de créer des passerelles avec les autres milieux naturels et les sites touristiques ;
- de sensibiliser sur la fragilité des écosystèmes ;
- d'amener une prise de conscience sur notre rôle à tous dans la préservation de la qualité de l'eau, de l'air et de la terre.

LA FAUNE ET LA FLORE



Le Martin-Pêcheur d'Europe

Cet oiseau est un bon indicateur de la qualité d'un milieu aquatique. Il se nourrit de petits poissons et animaux aquatiques qu'il repère généralement depuis un perchoir. Il bénéficie d'une protection totale en France.



L'Agrion de Mercure

Rare et protégé au niveau européen, vous pourrez l'admirer entre avril et août sur la végétation à proximité de la rivière « La Rampenne » qui longe le bas marais alcalin. Cette espèce est très sensible à la qualité de l'eau.



L'Orchis des marais

De juillet à août, les fleurs de cette orchidée sont nombreuses et de couleur rose à pourpre pâle. En 2012, seulement une dizaine de pieds ont pu être observés sur le site. Elle est classée « en danger critique » sur la liste rouge des espèces menacées en France.



Le Héron cendré

Le Héron cendré est protégé depuis 1974. Il niche ici, sur l'île, dans les arbres en colonies (héronnières). Le nid est plat, en forme de plate-forme. Il se reproduit de février à juillet. Il se nourrit de poissons, batraciens et insectes mais aussi campagnols et mulots.

sur ce site...

Ce site de 17 hectares est intimement lié à la création du lac d'Auron dans les années 70. Son périmètre englobe un bas marais alcalin, un marais boisé ainsi qu'une île qui abrite une héronnière. Classé Espace naturel sensible depuis 2012, il est la propriété des

communes de Bourges et Plaimpied-Givaudins. La gestion concertée du site est assurée par Nature 18 et le Service des espaces verts de la Ville de Bourges. Il est réglementé par un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2004 (APPB).

Gestionnaire du site

• **Nature 18**
Tél. 02 48 70 76 26
Courriel :
contact@nature18.org

• **Ville de Bourges / service des espaces verts**
Tél. 02 48 57 80 00
Courriel :
info@ville-bourges.fr



VISITE LIBRE



VISITE GUIDÉE



SENTIER AMÉNAGÉ



APPLICATION MOBILE
BALADE ENS 18



— SENTIER DÉCOUVERTE

DISTANCE : 3 KM ALLER / RETOUR
NIVEAU DE DIFFICULTÉ : FAMILIAL

PARKING

POINT ACCUEIL

OBSERVATOIRE

PETIT PANNEAU RÉGLEMENTATION

GRAND PANNEAU